

Buse pattue, *Buteo lagopus* (Pontoppidan, 1763)

Classification (Ordre, Famille) : Accipitriformes, Accipitridés

Description de l'espèce

A la différence de la Buse variable (*Buteo buteo*), la Buse pattue possède un plumage globalement monotypique. La tête et le cou sont généralement pâles, rayés de brun foncé, les parties supérieures sont brunes avec les couvertures bordées de crème, et le ventre présente un plastron sombre barré de blanc, contrastant avec les sous-caudales blanches. En vol, l'extrémité des rémyges primaires est noire et les sous-alaires, peu barrées, présentent deux taches noires bien visibles au niveau du poignet de l'aile. La queue est blanche avec une bande terminale noire bien marquée précédée de trois ou quatre bandes sombres irrégulières. Le bec est grisâtre à pointe noire, la cire et les doigts sont jaunes, l'iris brun. Les tarses sont emplumés jusqu'à la naissance des doigts.

Il n'existe pas de dimorphisme sexuel, sinon une taille légèrement inférieure chez le mâle.

Les jeunes sont dans l'ensemble plus clairs que les adultes. La tête, le cou et la poitrine sont blanchâtres plus ou moins rayés de flammèches brunes. Le ventre, brun noir, contraste nettement avec le reste des parties inférieures claires. La bande terminale noire de la queue est plus large et plus marquée que chez les adultes et l'iris est plus clair. La mue postnuptiale des adultes, complète, se déroule de mai-juin à septembre et peut occasionnellement se poursuivre après la migration d'automne. La mue post-juvénile, également complète, se déroule pendant l'été de la deuxième année.

La Buse pattue émet un miaulement assez semblable à celui de la Buse variable, mais plus grave (JCR, CD1/p1.83). Longueur totale du corps : 50 à 60 cm. Poids : 900 g en moyenne pour les mâles et 1050 g pour les femelles.

Difficultés d'identification (similitudes)

Certains individus de Buse variable possèdent un plumage très similaire justifiant que les observations de Buses pattues soient soumises à homologation nationale. La présence de tarses emplumés est diagnostique.

Répartition géographique

La Buse pattue se reproduit en Scandinavie et dans le nord de la Russie. Elle hiverne principalement en Europe de l'Est, les effectifs les plus importants se situant en Pologne, Hongrie et République tchèque [bg30].

En France, en hivernage, l'essentiel des données (361 entre 1985 et 2001) [3] provient du quart nord-est de la France avec par ordre d'importance : Alsace, Picardie et Nord-Pas-de-Calais [2; 7], Champagne-Ardenne [6], Lorraine, Franche-Comté [4]. Plus au sud, les observations sont très marginales et ne concernent qu'un très faible nombre d'individus : Centre, Rhône-Alpes, Basse-Normandie et Ile-de-France. Les régions méridionales ne font, quant à elles, l'objet que d'observations exceptionnelles [1 ; bg19].

Biologie

Ecologie

La Buse pattue fréquente de façon quasi-exclusive les milieux ouverts et recherche les zones de prairies, de landes, de friches, de pâturages et de champs parsemés d'arbres. Sur le littoral, elle occupe volontiers les estuaires, les bas-champs et les polders. L'espèce possède une préférence très nette pour les secteurs « d'openfields » de grande superficie, la grandeur des parcelles favorables conditionnant sa présence apparemment de façon prioritaire avant l'abondance des proies [4]. La durée de stationnement des oiseaux peut varier de quelques jours jusqu'à trois ou quatre mois si les potentialités trophiques du milieu sont suffisantes [4].

Comportements

Un des comportements les plus remarquables de l'espèce concerne sa technique de chasse favorite, un vol stationnaire comparable à celui du Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*) qui lui permet de repérer plus facilement ses proies au sol. Ce vol peut s'effectuer pratiquement sans battements d'ailes si le vent portant est suffisamment puissant. Il se maintient au contraire, par des battements d'ailes amples, en l'absence de vent. Si cette technique de chasse n'est pas propre à la Buse pattue, cette espèce l'utilise de façon privilégiée, voire de façon exclusive en l'absence de poste de chasse fixe. A l'occasion elle pourra aussi chercher ses proies en marchant au sol.

Les oiseaux qui viennent hiverner en France arrivent généralement en octobre (plus rarement septembre) et repartent pour la plupart en mars (quelques données en avril) [bg19]. Mais ce sont les mois de janvier (particulièrement la troisième décennie) et de février qui rassemblent la majeure partie des données. En effet, c'est à cette époque que les vagues de froid qui sévissent sur le nord-est de l'Europe, conduisent certains individus à se déplacer vers le sud. Les oiseaux observés sont très généralement isolés, mais des « regroupements » dans certaines zones favorables ont été exceptionnellement constatés (par exemple 25 individus dans le département du Doubs au cours de l'hiver 1997).

Reproduction et dynamique de population

L'âge de la première reproduction est atteint à deux ou trois ans.

Le nid, qui peut être réutilisé plusieurs années de suite, ou en alternance avec d'autres nids, est construit par les deux sexes. Il peut être installé sur une corniche ou un affleurement rocheux, souvent protégé par un surplomb, dans les régions montagneuses, ou dans un arbre, dans les forêts peu denses. Il est constitué d'une pile de branchettes, avec une coupe profonde tapissée d'herbe, de mousse, et de feuillages verts. La femelle pond trois à quatre œufs (extrêmes deux à sept). L'incubation, généralement assurée par la femelle seule, dure entre 28 et 31 jours. Il n'y a qu'une ponte, mais une ponte de remplacement peut avoir lieu en cas de perte de la première [bg7].

Les jeunes sont nourris par les deux parents, d'abord par la femelle après l'éclosion. Ils s'envolent à 39-43 jours et deviennent indépendant 20 à 35 jours après [bg7].

Régime alimentaire

La Buse pattue se nourrit essentiellement de micromammifères des genres *Microtus*, *Arvicola*, *Apodemus* et *Sorex* [bg71], mais peut, à l'occasion s'attaquer à des proies de plus grande taille telles que lapins ou lièvres. La consommation d'oiseaux est exceptionnelle, particulièrement sur ses quartiers d'hivernage [bg7, bg58]. Lorsqu'elle a le choix et à densités équivalentes, l'espèce se nourrit de façon très nettement prédominante de campagnols des champs (*Microtus arvalis*) plutôt que de campagnols terrestres (*Arvicola terrestris*) [4].

Habitats de l'Annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

1130 - Estuaires (Cor. 11.2 et 13.2)

1320 - Prés à *Spartina* (*Spartinion maritima*) (Cor. 15.2)

1340*- Prés salés intérieurs (Cor. 15.4)

4030 - Landes sèches européennes (Cor. 31.2)

4060 - Landes alpines et boréales (Cor. 31.4)

5130 - Formations à *Juniperus communis* sur landes ou pelouses calcaires (Cor. 31.88)

6210 - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'emboisement sur calcaires (*Festuco-Brometalia*) (Cor. 34.31 à 34.34)

6220*- Parcours substeppiques de graminées et annuelles du *Théro-Brachypodietea* (Cor. 34.5)

6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*) (Cor. 38.2)

Statut juridique de l'espèce

Espèce protégée (article 1 et 5 de l'arrêté modifié du 17/04/81), inscrite aux Annexes II des Conventions de Berne, de Bonn et de Washington, et à l'annexe A du règlement CEE/CITES.

Présence de l'espèce dans les espaces protégés

Lors de ses occurrences en France, l'espèce manifeste une tendance opportuniste qui l'amène à fréquenter tous types d'espaces ouverts. Sa présence sur des aires protégées n'est donc que fortuite et aucune corrélation ne peut être sérieusement envisagée.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Le statut de conservation de l'espèce est considéré comme favorable en Europe. Les effectifs reproducteurs européens semblent stables, à l'exception d'une légère baisse constatée en Suède entre 1990 et 2000. Ils sont estimés à moins de 80 000 couples. Les effectifs hivernants, fluctuants, sont estimés à plus de 69 000 individus [bg2].

En France, les effectifs hivernants sont très faibles et se situent exceptionnellement au-dessus d'une vingtaine d'individus et à une moyenne très inférieure. Les variations inter-annuelles sont très importantes et les conditions météorologiques favorables sur les lieux traditionnels d'hivernage situés au nord et à l'est de notre pays peuvent y faire apparaître des effectifs plus importants qu'à l'accoutumée [5].

Il est toutefois possible que le réchauffement climatique actuellement constaté fasse remonter sa limite de distribution plus au nord et de ce fait, conduise à l'avenir à une plus grande rareté des observations en France.

Menaces potentielles

La menace la plus importante concerne la régression des superficies de prairies naturelles de grande étendue ainsi que la diminution des friches et jachères agricoles en liaison avec le développement de la culture de végétaux destinés à la fabrication industrielle d'agrocarburants.

La multiplication des lignes de transports électriques et le développement exponentiel de l'énergie éolienne peuvent également augmenter sensiblement les risques de mortalité par collision ou électrocution.

En cas de couverture neigeuse, la recherche de nourriture en bordure de route peut aussi occasionner des collisions avec des véhicules [bg53].

Enfin, l'utilisation parfois massive de rodenticides diminue fortement les disponibilités alimentaires, ce qui influe fortement sur l'utilisation de l'espace par les buses pattues, au profit de secteurs où ces actions ne sont pas pratiquées (terrains militaires, aérodromes, zones à gestion écologique...).

Propositions de gestion

Le maintien de zones favorables de grandes superficies au sein des paysages agricoles «d'openfields» est un enjeu très fort pour cette espèce. L'étude de MICHELAT & GRAUDOUX [4], indique que la grandeur minimale des secteurs favorables fréquentés par les buses pattues était de 6,5 km², même si des surfaces plus petites pouvaient présenter des capacités alimentaires comparables. Il en va de même pour les secteurs de prairies naturelles exploitées extensivement [8].

Dans les secteurs fréquentés de manière « régulière » par l'espèce, il conviendra de prendre prioritairement des mesures (enfouissement, neutralisation) pour sécuriser l'impact possible des lignes électriques. L'implantation de parcs éoliens y est fortement déconseillée. Enfin, l'usage de rodenticides, notamment la bromadiolone, est à proscrire. Il est nécessaire de privilégier des méthodes sélectives (piégeage) et la lutte biologique (favoriser les prédateurs naturels – renards, rapaces dont la Buse pattue – et changer les pratiques agricoles en limitant la tailles des parcelles et en maintenant et restaurant les haies) comme pratiquée dans certains secteurs de Franche-Comté [bg28 ; bg31 ; bg38].

Etudes et recherches à développer

L'étude menée dans le Doubs [4] mériterait d'être étendue à d'autres régions françaises où l'espèce est observée de façon régulière afin de mieux cerner les exigences de l'espèce en hivernage vis-à-vis des milieux et de leurs capacités trophiques. Il serait également intéressant d'étudier la fidélité de certains individus à leurs sites d'hivernage et, notamment, d'explorer l'hypothèse selon laquelle des individus contraints à se diriger au sud lors de vagues de froid septentrionales, seraient susceptibles de revenir aux mêmes lieux méridionaux, les années suivantes, si les conditions trouvées sur place s'y sont avérées favorables.

Bibliographie

1. DUBOIS, P.J. & YESOU, P. (1992).- *Les oiseaux rares en France*. R. Chabaud ed., Bayonne. 366 p.
2. DUPUICH, H. & FLOHART, G. (1987).- Statut de la Buse pattue *Buteo lagopus* en Picardie et Nord Pas-de-Calais. *L'Avocette* 11: 1-13.
3. FREMONT, J.Y., REEBER, S. & C.H.N. (2007).- Les oiseaux rares en France en 2005. 24ème rapport du Comité d'Homologation National *Ornithos* 14: 265-307.
4. MICHELAT, D. & GRAUDOUX, P. (1999).- Caractéristiques des zones de stationnement de la Buse pattue *Buteo lagopus* dans le département du Doubs. *Alauda* 67: 103-108.
5. MICHELAT, D., RIOLS, C. & DUQUET, M. (1998).- Afflux important de Buses pattues *Buteo lagopus* en France au début de l'année 1997. *Ornithos* 5: 82-85.
6. RIOLS, C. (1997).- Hivernage de la Buse pattue *Buteo lagopus* en Champagne humide et statut de l'espèce dans la région. *Orfaie* 35: 25-38.
7. TOMBAL, C. & TOMBAL, J.C. (1978).- Statut hivernal de la Buse pattue *Buteo lagopus* dans le nord de la France. Quelques critères d'identification sur le terrain. *Le Héron* 4: 21-23.
8. TUCKER, G.M. & EVANS, M. (1997).- *Habitats for birds in Europe. A Conservation Strategy for the Wider Environment*. Birdlife Conservation Series N°6. Birdlife International, Cambridge. 477 p.